

Éditorial



FRANÇOIS BAROIN
président de l'AMF

Sécurité : État et communes mobilisés

Lors du rassemblement exceptionnel des maires de France le 18 novembre 2015, nous avons rappelé solennellement notre disponibilité pour accompagner l'État dans l'exercice de ses missions régaliennes s'agissant de la lutte contre le terrorisme. Cet élan est évident pour les maires qui, de par leur engagement, incarnent la République sur chaque parcelle du territoire.

Cet élan ne doit cependant pas se traduire par une confusion des responsabilités. Comme je l'ai rappelé en juillet au ministre de l'Intérieur avec André Laignel, la sécurité et l'ordre public sont de la responsabilité de l'État. Les communes contribuent bien sûr à cet impératif mais pour leurs compétences propres. Aussi, la doctrine d'emploi des policiers municipaux relève exclusivement des maires et des conseils municipaux, ceci est une position constante de l'AMF. Les décisions locales sur l'élévation du niveau de protection des personnels dédiés ou les effectifs n'emportent pas de fait des changements quant à leurs missions. Dans la lutte contre le terrorisme, l'État doit en effet agir sur tous les territoires, qu'ils soient dotés de polices municipales ou pas.

***L'élan patriotique
qui anime les maires
est un atout
indispensable pour
notre pays confronté
à de lourds défis***

Cette clarification que nous avons souhaitée ne signifie pas un désengagement des communes mais elle permet, bien au contraire, à chacun de se repositionner avec clairvoyance sur ses missions et de se retrouver tous unis sur les objectifs.

Cette clarification exige par ailleurs des méthodes de travail renouvelées s'agissant de la prévention de la radicalisation, de la détection des « signaux faibles », de l'organisation des manifestations ou encore de l'échange d'informations dans le cadre du secret partagé. Il y a là un travail exploratoire à conduire qui requiert tant une impulsion étatique qu'un dialogue de qualité, dans chaque département, entre le préfet et les maires.

L'élan patriotique qui anime les maires est un atout indispensable pour notre pays confronté à de lourds défis ; il doit donc être pleinement reconnu car il s'agit

de la sécurité de nos compatriotes. Au-delà, les maires de France sont intransigeants concernant le respect de notre conception du vivre-ensemble et de notre mode de vie qui sont au cœur de l'histoire et des valeurs de notre pays.